

# ROLE DES PARTENAIRES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN AFI POUR LA SECURITE

## CONTRIBUTION DE L'UEMOA

**Présenté par la Commission de l'UEMOA**

27/06/2016

Présentation Commission de  
l'UEMOA aux réunions AFI/OACI  
Malabo 27/06/2016

# PLAN DE L'EXPOSE

- 1. PRESENTATION DE L'UEMOA**
- 2. PROGRAMME COMMUN DU TRANSPORT AERIEN DES ETATS MEMBRES DE L'UEMOA**
- 3. CADRE REGLEMENTAIRE COMMUNAUTAIRE DE LA SECURITE**
- 4. COSCAP UEMOA + MAURITANIE : INITIATIVE REGIONALE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN AFI SUPERVISION DE LA SECURITE EN AFRIQUE DE L'OUEST :**
- 5. TRANSITION DU COSCAP VERS L'ACSAC**
- 6. MOBILISATION DES RESSOURCES ET FINANCEMENT**
- 7. PERSPECTIVES / CONCLUSION**

# 1. Généralités

**Superficie:** 3,5 millions km<sup>2</sup>

Population: 106 683 820 millions

Infrastructures: 20 aéroports

**Objectif:** Création d'un marché commun basé sur la libre circulation des personnes, des biens et des services  
coordination des politiques sectorielles (actions politiques communes) dans divers domaines: transports

**Organes: de décision, de contrôle juridictionnel, parlementaires, consultatifs, institutions autonomes**

Actes: Actes additionnels, Décisions

Règlements, Directives, recommandations



## 2 PROGRAMME COMMUN DU TRANSPORT AERIEN DES ETATS MEMBRES DE L'UEMOA DE L'UEMOA



Le Programme Commun du Transport Aérien des États membres de l'UEMOA (PCTA) adopté le 27 juin 2002 traduit la volonté des États membres d'apporter une réponse aux besoins d'amélioration du système de transport aérien face aux résultats insatisfaisants des audits de sécurité réalisés notamment par l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI).

Le PCTA a pour ambition **d'améliorer les réglementations de transport aérien et les systèmes de transport aérien**

Le PCTA vise entre autres, la mise à niveau des infrastructures et équipements aéroportuaires de qualité, l'amélioration de l'offre de transport aérien ainsi que **l'amélioration du niveau de sécurité et de sûreté de l'aviation civile** par une meilleure application des normes et pratiques recommandées par l'OACI.

Présentation Commission de l'UEMOA aux réunions AFI/OACI Malabo

27/06/2016

27/06/2016

### 3- CADRE REGLEMENTAIRE COMMUNAUTAIRE DE LA SECURITE

Un cadre juridique communautaire comprenant 12 Règlements, 04 Directives et 04 décisions dont:

- Un Code communautaire de l'aviation civile
- Des Règlements communautaires relatives à la sécurité couvrant plusieurs annexes de la Convention de l'OACI
- Une Directive portant statut des administrations de l'aviation civile des Etats membres de l'UEMOA

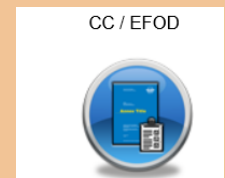
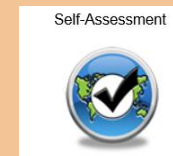
## 4- COSCAP UEMOA: INITIATIVE REGIONALE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN AFI POUR LA SECURITE EN AFRIQUE DE L'OUEST

- **Création :**

- Action prioritaire du PCTA
- Protocole d'accord OACI/UEMOA du 05 mars 2003
- Financement: BAD, UE, Coopération Française, OACI, USTDA, UEMOA

- **Objectifs :**

- Assister les Etats Membres dans la correction des lacunes décelées par les audits USOAP
- Assister les Autorités d'Aviation Civile des Etats membres dans leurs tâches de supervision de la sécurité
- Assurer la Transition vers l'Agence Communautaire de Supervision de la Sécurité et de la Sûreté de l'Aviation Civile (ACSAC)



## 4- COSCAP UEMOA: INITIATIVE REGIONALE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN AFI DE L'OACI POUR LA SECURITE EN AFRIQUE DE L'OUEST (suite)

### • Modes d'intervention

- Développement et Mise à jour de la Règlementation communautaire
- Etablissement et harmonisation de Guides techniques et procédures
- Assistance in situ aux Etats dans les domaines de la sécurité (PEL, OPS, AIR et AGA)
- Formation du personnel technique des AAC avec l'appui des partenaires (DGAC France, EASA, FAA, CEAC, Airbus, etc.)

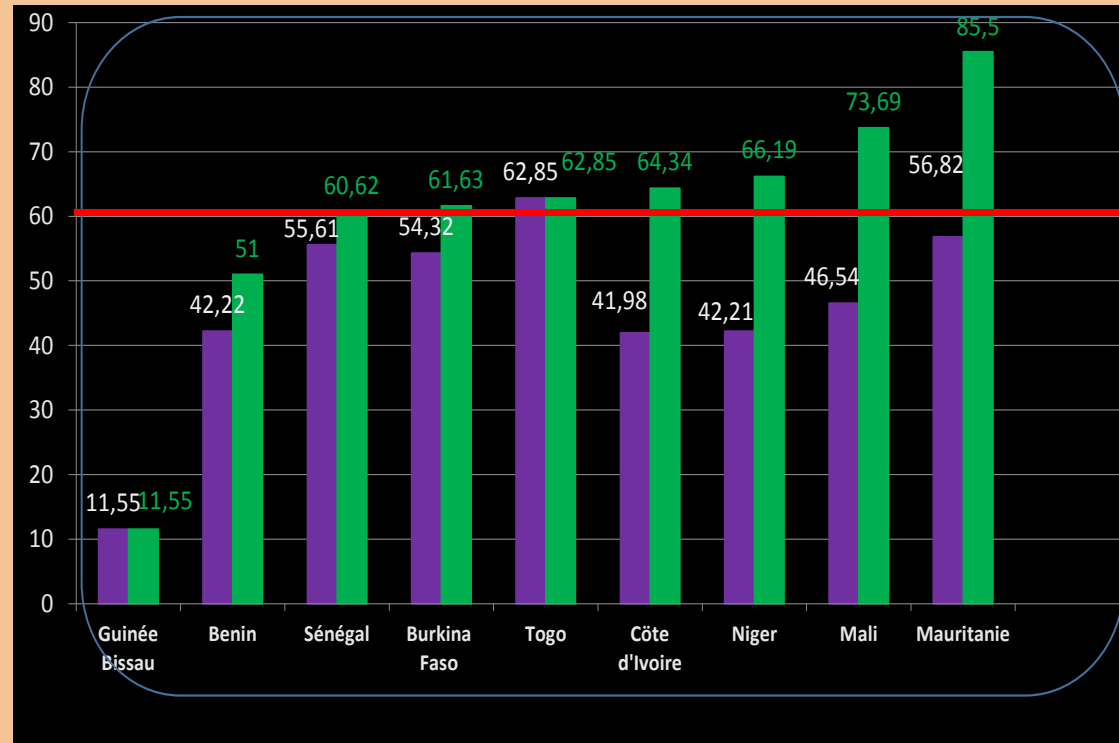


## 4- COSCAP UEMOA: INITIATIVE REGIONALE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN AFI POUR LA SECURITE EN AFRIQUE DE L'OUEST (Suite)

### • Résultats obtenus

- Elimination des SSCs/PGS (Problèmes graves de sécurité)
- Amélioration du taux de mise en œuvre effectif (EI)

- ❑ La moyenne des Etats membres du COSCAP-UEMOA se situe à près de **59,71%** contre 46% en 2012.
- ❑ 7 Etats membres sur 9 sont au-dessus de l'objectif cible de 60% contre 1 Etat sur 9 en 2012.
- ❑ Aucun Etat de la zone UEMOA ne figure sur la liste des pays ayant des problèmes graves de sécurité (SSC) de l'OACI



■ EI en 2012  
■ EI moy 2012: 46%



■ EI jan 2016  
■ EI moy: 59,70%



## **5- TRANSITION DU COSCAP VERS L'ACSAC**

- **La transition: Processus inscrit dans le protocole d'accord OACI/UEMOA.**
- **L'Agence Communautaire de Supervision de la Sécurité et de la Sûreté de l'Aviation Civile (ACSAC) , créé par ACTE ADDITIONNEL N°07/2013/CCEG/UEMOA DU 24 OCTOBRE 2013 constitue l'aboutissement d'un processus engagé par les Etats membres de l'UEMOA en partenariat étroit avec l'OACI/ACIP, avec la contribution de plusieurs partenaires (BAD, UE, EASA,USTDA, Coopération française, CEAC).**
- **Sa bonne réalisation repose sur la coopération régionale (Protocole d'accord sur la coopération en matière de supervision de la sécurité UEMOA/CEMAC/AAMAC conclu sous l'égide de l'OACI )**

# 5-TRANSITION DU COSCAP VERS L'ACSAC (suite)

## ❑ OPERATIONALISATION DE L'ACSAC

2016, fixé comme seuil par les Directeurs Généraux des ANACs UEMOA réunis en Comité de Direction du Projet COSCAP-UEMOA pour l'opérationnalisation de l'ACSAC :

- Adoption des textes sur le financement, l'organisation et le fonctionnement de l'ACSAC ;
- Accord de Don FAD/BAD PASTA-CO.
- Désignation du siège et mise en place des organes de direction
- Recrutement et formation du personnel.

## 6 – MOBILISATION DES RESSOURCES ET FINANCEMENT

### □ MOBILISATION DES RESSOURCES ET FINANCEMENT DE L'ACSAC

L'opérationnalisation de l'ACSAC repose sur :

- la subvention annuelle de la Commission de l'UEMOA
- le don FAD/BAD, d'un montant de 2,957 millions d'Unités de Compte grâce au Protocole d'accord pour la mise en œuvre du PASTA-CO conclu le 19 octobre 2015 entre la Commission de l'UEMOA et la Banque Africaine de Développement (BAD).

Le PASTA-CO ou Projet d'appui au secteur du Transport Aérien en Afrique Centrale et Occidentale comprend quatre (04) composantes:

- Renforcement des capacités et appui aux agences Régionales de Sécurité Aériennes
- Etudes et appui institutionnel pour le suivi et la coordination des programmes de transport aérien
- Appui à la sécurité et à la certification des aéroports
- Gestion et coordination du projet.

# 7– PERSPECTIVES/CONCLUSIONS

## ❑ MOBILISATION DES RESSOURCES ET FINANCEMENT DE L'ACSAC

### Activités dédiées à l'appui à l'opérationnalisation de l'ACSAC:

- Etude *d'actualisation du business plan* de l'agence
- Appui au *recrutement du personnel* de l'ACSAC (OACI)
- Assistance technique (EASA)
- Mise en place des organes de l'ACSAC (UEMOA)
- Equipements de l'ACSAC (UEMOA)

# 6 – PERSPECTIVES/CONCLUSIONS (suite)

## □ PLAN D' ACTIONS OACI/UEMOA

Signature du Plan d'actions de coopération en matière d'aviation civile entre le Secrétariat Général de l'OACI et la Commission de l'UEMOA le 03 mai 2016 à Ouagadougou.

Le Plan d'actions vient définir le cadre général de la coopération entre l'UEMOA et l'OACI dans le domaine de l'aviation civile.

### **Axes de Coopération :**

- la consultation, la coordination, le partage d'informations, la communication;
- la sécurité, la sûreté ;
- la facilitation ;
- la capacité et l'efficacité de la navigation aérienne ;
- le développement économique du transport aérien ;
- la protection de l'environnement ;
- le renforcement des capacités ;
- l'assistance et le financement.

FIN

Merci de votre aimable attention